

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CRÉ de l'Estrie se préoccupe du secteur minier estrien!

Sherbrooke, le 12 septembre 2011 – Depuis quelques mois, en raison du prix élevé des métaux, le Québec connaît un engouement pour l'exploration minière. L'Estrie n'est pas en reste puisque plusieurs projets potentiels d'exploration minière ont déjà fait les manchettes dans diverses municipalités de l'Estrie. La Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie est très préoccupée par la situation qui prévaut actuellement d'autant plus que notre région est tapissée de titres miniers. Dans ce contexte, le président de la CRÉ de l'Estrie, Maurice Bernier, tient à informer les élus et citoyens que la CRÉ de l'Estrie se soucie de cette situation et poursuit des démarches pour assurer une concertation de tous les intervenants concernés par cette question.

La CRÉ de l'Estrie, par le biais de sa Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT), a accordé, au cours de la dernière année, beaucoup d'attention aux secteurs des mines et des gaz de shale. Entre autres, la CRRNT a réalisé un portrait détaillé du secteur minier estrien qui s'inscrit à l'intérieur du Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT). À cet effet, le PRDIRT prévoit mettre en œuvre plusieurs actions dans le secteur minier régional, notamment la mise en place d'un mécanisme régional de concertation et d'information concernant la planification et la réalisation des travaux d'exploration minière en Estrie.

De plus, au cours des prochaines semaines, la CRRNT déposera son mémoire sur le projet de loi 14 qui vise à remplacer l'actuelle *Loi sur les mines*. Le président de la CRRNT, Réjean Masson, mentionne, entre autres, dans ce mémoire l'importance de mettre rapidement à contribution les municipalités et d'assurer la prise en compte des orientations régionales en matière de développement minier par l'ensemble des paliers gouvernementaux.

C'est dans cet esprit que la CRRNT réunira ses membres pour faire le point sur la situation actuelle, tout en permettant de bien positionner notre région à l'égard d'un futur développement minier. Il estime que la révision du cadre législatif qui a lieu actuellement est un moment propice pour prendre la balle au bond.

À propos de la CRRNT

Relevant de la CRÉ de l'Estrie, la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire a pour mission de soutenir et de promouvoir la mise en valeur et la gestion intégrée des ressources naturelles, tant en territoire privé que public.

À propos de la CRÉ de l'Estrie

La CRÉ de l'Estrie agit à titre d'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de planification et de développement régional. C'est dans le respect des valeurs de la région de l'Estrie et en concertation avec ses partenaires que la CRÉ voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel et communautaire de la région et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

- 30 -

Source : Marie-Hélène Wolfe - Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911

Information : Judith Lavallée - Chargée de communications
Conférence régionale des élus de l'Estrie
819 563-1911, poste 229
819 578-5459 (cellulaire)
jl@creestrie.qc.ca